

Titre du projet	Durée (Date de fin)	Responsable du projet Institution (Provinces)	Objectif
Détermination des doses minimales biologiquement efficaces d'herbicides pour le désherbage dans la rotation maïs-soja	3 ans (Mars 2009)	Gilles Leroux, Ph.D. Université Laval (Québec)	Déterminer les effets d'une rotation entre des cultivars de maïs et de soja tolérant les herbicides et de doses minimales biologiquement efficaces d'herbicides à base de glyphosate et de glufosinate appliqués en rotation dans le cadre de la lutte contre les mauvaises herbes.
Réduction des risques liés aux pesticides sur le soja en comparant des systèmes conventionnels, organiques et de lutte intégrée contre les mauvaises herbes et les caractéristiques des cultivars de soja	2 ans (Mars 2008)	Andrew Hammermeister, Ph.D. Centre d'agriculture biologique du Canada (Ontario)	Comparer l'efficacité des stratégies classiques, intégrées et biologiques de lutte contre les mauvaises herbes dans la culture du soja à l'aide d'essais de démonstration sur les lieux de production.
Découverte et suivi des spores de rouille aériennes comme outil d'information dans les stratégies de réduction d'utilisation des pesticides	2 ans (Mars 2008)	Sarah Hambleton, Ph.D. AAC (Ontario)	Améliorer la capacité de prévision d'un programme existant de parcelles d'alerte par l'intégration de dispositifs permettant de détecter les pathogènes en vue de déterminer le moment opportun d'appliquer un fongicide pour lutter contre la rouille du soja (<i>Phakopsora pachyrhizi</i>).
Élaboration d'une trousse éducative et d'information canadienne sur les pucerons du soja – carte de seuil d'alerte et de dépistage en champ	1 an (Mars 2007)	Tracey Baute, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales – Ontario (Ontario, Québec, Manitoba)	Élaborer un ensemble bilingue de cartes de seuil d'alerte et de dépistage en champ visant à renseigner les producteurs de soja, les dépisteurs et les consultants agricoles et à les aider à surveiller les pucerons et à prendre des décisions éclairées en matière de lutte contre les pucerons du soja. Au total, 25 000 et 5 000 exemplaires de chacune des fiches ont été imprimés, respectivement en anglais et en français, et distribués aux producteurs de soja dans trois provinces.
Mise au point et impact sur la distribution spatio-temporelle des adventices d'un système d'aide à la décision pour l'application des herbicides en maïs-soja	3 ans (Mars 2010)	Bernard Panneton, Ph.D., Agriculture et Agroalimentaire Canada (Québec, Ontario)	Effectuer une analyse spatiale des mauvaises herbes présentes dans les champs de maïs et les champs de soja traités avec différents herbicides et diverses doses; valider les stratégies de gestion des mauvaises herbes au moyen de traitements herbicides localisés et de doses réduites.
Lutte durable contre le puceron du soja à l'aide d'agents de lutte biologique ainsi que de pesticides à risque réduit et de biopesticides.	3 ans (Mars 2010)	Rebecca Hallett, Ph.D. Université de Guelph (Ontario, Québec)	Évaluer les effets des prédateurs naturels du puceron du soja, recommander des seuils d'action en fonction du nombre de prédateurs naturels, évaluer l'efficacité des produits comportant moins de risques et sensibiliser les producteurs et les consultants agricoles aux outils et aux produits recommandés.
Élaboration d'un outil Web pour améliorer les connaissances des producteurs et l'adoption de pratiques de réduction des risques pour la lutte contre les mauvaises herbes dans le maïs et le soja.	1 an (Mars 2007)	Mike Cowbrough Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales – Ontario (Ontario, Québec, Manitoba)	Créer une base de données Web bilingue pour les 20 principales mauvaises herbes du maïs et du soja comme outil de décision pour les producteurs et les consultants agricoles, et élaborer un plan de commercialisation et de communication pour encourager l'adoption de la base de données par les producteurs. La base de données sera accessible en ligne à l'automne 2007.



PROGRAMME DE RÉDUCTION DES RISQUES LIÉS AUX PESTICIDES

Centre pour la lutte antiparasitaire

Le Centre pour la lutte antiparasitaire offre des programmes qui visent à accroître l'innocuité des aliments offerts aux Canadiens en favorisant l'adoption, par les producteurs canadiens, de pratiques fondées sur la gérance de l'environnement. Ces programmes contribuent à améliorer l'accès des producteurs à de nouveaux pesticides plus sécuritaires ainsi qu'à des techniques de production qui réduisent la dépendance envers les pesticides.

Programmes offerts par le Centre :

- Programme des pesticides à usage limité, qui améliore l'accès à ce type de pesticides.
- Programme de réduction des risques liés aux pesticides, qui met l'accent sur les priorités en matière de lutte antiparasitaire, incluant la lutte biologique et la lutte intégrée.
- Programme de recherche sur les pesticides à usage limité, dans le cadre duquel sont menées des recherches et d'autres activités visant à appuyer l'introduction de pesticides à usage limité et à risque réduit.

Tous ces programmes vont de pair avec l'objectif du Cadre stratégique pour l'agriculture en vue de faire du Canada le chef de file mondial en matière de production respectueuse de l'environnement, tout en améliorant la qualité de l'air, de l'eau et du sol et en préservant la biodiversité. De plus, ces programmes profitent aux consommateurs, en favorisant une production alimentaire écologique et rentable.

Le Centre pour la lutte antiparasitaire est conseillé par divers comités consultatifs et techniques formés de représentants de l'industrie, des producteurs, du milieu de la recherche et de groupes environnementalistes.

Programme de réduction des risques liés aux pesticides

Le Programme de réduction des risques liés aux pesticides est un effort conjoint d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada visant à appuyer le Cadre stratégique pour l'agriculture. Le but du Programme consiste à réduire les risques associés aux pesticides utilisés dans l'industrie agricole et agroalimentaire. Pour atteindre ce but, le Programme crée un cadre dans lequel les intervenants élaborent et mettent en œuvre des stratégies de réduction des risques liés aux pesticides. Le Programme cherche à améliorer l'accès à des produits et à des pratiques bénéfiques de lutte contre les organismes nuisibles pour certaines cultures et à en accroître l'utilisation; il porte aussi sur les enjeux prioritaires de la lutte contre les organismes nuisibles circonscrits à l'échelle nationale par des consultations entre les intervenants.

Depuis 2003, le maïs de grande culture et le maïs sucré sont prioritaires pour le Programme; en 2005, le soja a été ajouté à la liste. Cette fiche de renseignements présente les projets qu'AAC a financés pour appuyer la mise en œuvre de la stratégie de réduction des risques dans ces trois cultures.

L'investissement d'AAC dans la mise en œuvre de ces stratégies pour le soja, le maïs de grande culture et le maïs sucré inclut 13 projets totalisant 1 400 000 \$. D'autres précisions sur des projets spécifiques et sur la stratégie du Programme de réduction des risques liés aux pesticides se trouvent dans le site Web du Programme au www.agr.gc.ca/ppelrp.

PROGRAMME DE RÉDUCTION DES RISQUES LIÉS AUX PESTICIDES : STRATÉGIE POUR LE MAÏS DE GRANDE CULTURE
www.agr.gc.ca/ppeirrp

Centre pour la lutte antiparasitaire

PROGRAMME DE RÉDUCTION DES RISQUES LIÉS AUX PESTICIDES : STRATÉGIE POUR LE MAÏS DE GRANDE CULTURE

www.agr.gc.ca/ppeirrp

Titre du projet	Durée (Date de fin)	Responsable du projet Institution (Provinces)	Objectif
Évaluation des méthodes de gestion des mauvaises herbes comportant peu de risques applicables aux haricots secs comestibles et au maïs de semence.	3 ans (Mars 2007)	Al Hamill, Ph.D. AAC (Ontario)	Cibler les nouveaux herbicides à risque faible ou réduit comme solutions contre les mauvaises herbes dans la culture du haricot sec et des lignées pures améliorées de maïs de semence.
Détermination des doses minimales biologiquement efficaces d'herbicides pour le désherbage dans la rotation maïs-soja.	3 ans (Mars 2009)	Gilles Leroux, Ph.D. Université Laval (Québec)	Déterminer les effets d'une rotation entre des cultivars de maïs et de soja tolérant les herbicides et de doses minimales biologiquement efficaces d'herbicides à base de glyphosate et de glufosinate appliquées en rotation dans le cadre de la lutte contre les mauvaises herbes.
Élaboration d'un outil Web pour améliorer les connaissances des producteurs et l'adoption de pratiques de réduction des risques pour la lutte contre les mauvaises herbes dans le maïs et le soja.	1 an (Mars 2007)	Mike Cowbrough Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales – Ontario (Ontario, Québec, Manitoba)	Créer une base de données Web bilingue pour les 20 principales mauvaises herbes du maïs et du soja comme source d'information pour la lutte contre les mauvaises herbes et comme outil de décision pour les producteurs et les consultants agricoles, et élaborer un plan de commercialisation et de communication pour encourager l'adoption de la base de données par les producteurs. La base de données sera accessible en ligne à l'automne 2007.
Mise au point et impact sur la distribution spatio-temporelle des adventices d'un système d'aide à la décision pour l'application des herbicides en maïs-soja.	3 ans (Mars 2010)	Bernard Panneton, Ph.D. AAC (Québec, Ontario)	Effectuer une analyse spatiale des mauvaises herbes présentes dans les champs de maïs et des champs de soja traités avec différents herbicides et diverses doses; valider les stratégies de gestion des mauvaises herbes au moyen de traitements herbicides localisés et de doses réduites.
Formulation et efficacité de <i>Metarhizium anisopliae</i> pour lutter contre le ver fil de fer dans les champs de pommes de terre et les champs de maïs.	1 an (Mars 2008)	Todd Kabaluk, AAC (Colombie Britannique)	Créer et décrire une nouvelle préparation granulaire d'un isolat local de <i>Metarhizium</i> , et comparer l'efficacité de diverses stratégies de contrôle du ver fil-de-fer axées sur le <i>Metarhizium</i>

2

PROGRAMME DE RÉDUCTION DES RISQUES LIÉS AUX PESTICIDES : STRATÉGIE POUR LE MAÏS SUCRÉ
www.agr.gc.ca/ppeirrp

Titre du projet	Durée (Date de fin)	Responsable du projet Institution (Provinces)	Objectif
Évaluation des méthodes de gestion des mauvaises herbes comportant peu de risques applicables au maïs sucré, à la tomate, à la betterave à sucre, au poivron ainsi qu'à la culture du chou et des crucifères.	3 ans (Mars 2007)	Al Hamill, Ph.D. AAC (Ontario)	Cibler les nouveaux herbicides à risque faible ou réduit comme solutions contre les mauvaises herbes dans la culture des choux maraîchers, du maïs sucré, de la betterave à sucre et d'autres légumes.
Évaluation de méthodes de lutte à risque réduit contre les graminées annuelles infestant les champs de maïs sucré.	3 ans (Mars 2010)	Robert Nurse, Ph.D. AAC (Ontario)	Mener une étude sur l'utilisation d'une culture couvre-sol de « paillis vert » comme méthode de lutte contre les mauvaises herbes dans les cultures de maïs sucré; évaluer les avantages environnementaux et économiques potentiels de ce système de lutte contre les mauvaises herbes et faire connaître les résultats de l'étude.
Élaboration et mise en œuvre d'un programme de lutte intégrée à risque réduit contre les lépidoptères nuisibles du maïs à consommer en frais en Ontario et au Québec.	2 ans (Mars 2009)	Bernt Solymár Earth Trumper Consulting Inc. (Ontario, Québec)	Mettre en œuvre des mesures de lutte intégrée à la ferme par des démonstrations. Mettre à l'essai d'autres produits de lutte à moindre risque et des pratiques culturelles. Visiter des exploitations durant l'été et distribuer les résultats aux producteurs.
Sensibilisation et bilan à la réduction des risques des pesticides en milieu agricole pour la santé et l'environnement	3 ans (Mars 2010)	Claude Laniel Conseil québécois de l'horticulture (Québec)	Pour cinq produits agricoles (fraises, maïs, maïs sucré, oignons secs, pommes, pommes de terre), valider et implanter un progiciel d'indicateur des risques liés aux pesticides, former les consultants agricoles et évaluer la réduction des risques liés aux pesticides par suite de l'utilisation de l'indicateur.

3